

## COMMUNIQUÉ DE LA RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LE DROIT À LA NATIONALITÉ EN AFRIQUE

Les 19 et 20 octobre 2013 s'est tenue à Dakar (Sénégal), sous les auspices de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, une réunion sur le thème du droit à la nationalité en Afrique à laquelle ont participé les représentants des organisations de la société civile de l'Afrique du Sud, de la Côte d'Ivoire, du Kenya, de la Mauritanie, de la Namibie, du Sénégal, de la Sierra Léone, du Soudan, de la Tanzanie et du Zimbabwe, ainsi que des représentantes du bureau du Haut-Commissariat pour les Réfugiés en Afrique de l'Ouest chargée des apatrides et de l'Institut des droits de l'Homme et du développement en Afrique (IDHDA) basé en Gambie.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le représentant du ministre de la justice du Sénégal qui, dans son allocution d'ouverture, a souligné que si chaque Etat définit les critères d'octroi et de retrait de la nationalité, il doit, en coopération avec les autres Etats, faire en sorte que tout individu ait une nationalité comme le proclame la déclaration universelle des droits de l'Homme. Il a, de ce point de vue, indiqué que le Sénégal se veut avant-gardiste dans la lutte mondiale pour le droit à la nationalité. Il plaidera aussi pour que les législations nationales permettent aux africains sans nationalités de recouvrer une sécurité sociale et juridique à la paix et au développement en Afrique.

Dans son discours liminaire adressé aux participants, la Commissaire rapporteure spéciale de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples chargée des Réfugiés, Demandeurs d'asile, Migrants et Personnes Déplacées, Mme Maya Fadel Sahli, qui a été chargée de faire avancer le travail sur le droit à la nationalité, a insisté sur le but ultime de la réunion qui est de renforcer le dialogue entre la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples et la société civile sur la question de la nationalité en Afrique et surtout d'obtenir le soutien de cette dernière pour la mise en œuvre effective de la résolution que la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples a adopté lors de sa 53ème session ordinaire sur le même sujet. Elle a à cet égard proposé aux organisations présentes une feuille de route qui doit mener à l'adoption d'un protocole à la charte africaine relatif au droit à la nationalité en Afrique.

Les débats qui ont suivi ces présentations ont porté notamment sur :

- Le projet d'étude sur la nationalité en Afrique que la Commissaire Rapporteure spéciale va bientôt soumettre à ses pairs à Banjul ;
- La question de l'apatridie en Afrique ;
- L'analyse des situations pays et régions en matière de droit à la nationalité ;
- L'adhésion effective de la société civile au projet de protocole sur la nationalité en Afrique ;
- La contribution de la société civile à la réalisation d'un droit à la nationalité en Afrique ;
- La modernisation de l'Etat civil et sa sécurisation;

Les participants ont salué l'initiative de la Commission africaine en vue de l'adoption d'un protocole sur le droit à la nationalité, et lui ont réitéré leur soutien et engagement à l'aider à faire appliquer la résolution et à appuyer toutes ses initiatives visant à faire adopter, par les États parties à la Charte africaine, un protocole additionnel sur la nationalité en Afrique.

Pour ce faire, ils se sont engagés à soutenir et mobiliser toutes organisations de la société civile des cinq régions du continent afin que le droit à la nationalité soit reconnu dans les deux prochaines années comme un droit fondamental des africains et que l'apatridie soit totalement éliminée sur le continent. La célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention de 1954 relative au statut des apatrides, constitue, de ce point de vue, une opportunité qu'ils vont saisir pour renforcer le plaidoyer en vue de la réalisation du droit à la nationalité en Afrique et l'adoption d'un protocole sur la question.

Les participants remercient, enfin, les autorités sénégalaises, la Commission africaine, OSIWA et WARIPNET pour tous les efforts déployés pour la bonne tenue de la rencontre et toutes les facilités qui leur ont été accordés pendant la durée de leur séjour sur le sol sénégalais. Ils espèrent qu'une telle collaboration efficace continuera jusqu'à la réalisation de l'objectif ultime qui est l'adoption d'un traité africain sur le droit à la nationalité.

Fait à Dakar le 20 Octobre 2013

Liste des organisations :

- Club Union Africaine Côte d'Ivoire (ClubUACI)
- Conscience International
- Constitutionnal Reform Project Nubian Rights Forum (NRF)
- Forum des organisations nationales des droits de l'Homme (FONADH)
- Haut-Commissariat pour les réfugiés pour l'Afrique de l'Ouest
- Institute for Human Rights and Democracy in Africa (IHRDA)
- International Refugee Rights Initiative– Citizenship Rights in Africa Initiative
- Legal Assistance Center (LAC)
- Norwegian refugee council
- Nubian Rights Forum (NRF)
- Rencontre africaine des droits de l'Homme (RADDHO)
- Zimbabwe Lawyers for Human Rights (ZLHR)
- PLACE
- School of Human Rights and Governance
- Open Society Foundations (OSF)
- West African Refugees and Internally-Displaced Persons Network (WARIPNET)